

Garrigues

Bulletin du Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur



**Les « oiseaux »
de Marseille volent
vers de nouveaux
horizons**



**Suivi télémétrique du Murin
de Capaccini : un défi pour les
gestionnaires**



**Calavon aval : quand les zones
humides reprennent leurs droits**



**Parc naturel régional de la Sainte-
Baume : un avenir qui se construit**

Bureau

Président : Vincent Kulesza
Vice-président : Gilles Cheylan
Trésorier : Henri Spini
Trésorier adjoint : François Bavouzet
Secrétaire : Jean-Claude Tempier
Secrétaire adjoint : Gisèle Beaudoin

Conseil d'Administration

François Bavouzet, Marc Beauchain, Gisèle Beaudoin, Francine Begou-Pierini, François Boillot, André Cerdan, Gilles Cheylan, Maurice Desagher, Denis Huin, Vincent Kulesza, Danièle N'Guyen, Fabien Revest, Henri Spini, Claude Tardieu, Jean-Claude Tempier, Patrice Van Oye

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est agréé au titre de la loi du 10/07/76 sur la protection de la nature dans un cadre régional.

Il est affilié à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

Directeur de la publication :

Vincent Kulesza

Coordination :

Irène Nzakou

Rédaction :

Salariés et bénévoles du CEN PACA

Conception maquette :

Régis Jalabert

Relecture :

Gisèle Beaudoin, Denis Huin,
Marc Maury, Jean-Claude Tempier

Impression :

Pure Impression

Photos couverture :

CEN PACA (archipel de Riou), Raphaël Colombo (Murins de Capacini), David Tatin (Calavon), Jean-Claude Tempier (Pie-grièche)

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Siège social :

CEN PACA

890 chemin de Bouenhour Haut

13090 AIX-EN-PROVENCE

Tél : 04 42 20 03 83

Fax : 04 42 20 05 98

contact@cen-paca.org

www.cen-paca.org

Edito

2014... Ah, quelle année !

Elle commence par des pluies de type cévenol qui provoquent des désastres et la mort sur deux de nos départements fragiles, car trop et mal urbanisés. Comment, en ces conditions, ne pas se rappeler que la Nature reprendra toujours ses droits ! « On ne commande à la nature qu'en lui obéissant »... J'ajouterais qu'on ne commande pas à la montagne sans s'attirer ses foudres. De plus, 2014 est une année électorale avec deux scrutins majeurs, les municipales et les européennes. Les promesses vont être nombreuses, les décisions seront hélas mises en attente !

Qu'il me soit néanmoins permis de faire un petit bilan de l'année écoulée. L'évènement marquant au CEN PACA fut le départ définitif de 8 de ses salariés sur 9, en poste sur les îles de Marseille, vers leur nouvel horizon : le Parc National des Calanques. Vous lirez par ailleurs leur avis sur leur séjour parmi nous, qui les avons vus se construire et qui les avons formés. Le neuvième d'entre eux, n'ayant pas été convié à ce voyage, a décidé de prendre le large tout seul. Bon vent à toutes et à tous ! En notre nom à toutes et à tous, merci à vous de votre travail, de votre investissement professionnel et humain, et à bientôt !

Vous suivrez aussi, dans ce numéro, nos interventions au profit de la nature réalisées dans notre belle région, ainsi que la genèse d'un nouveau Parc naturel régional : celui de la Sainte-Baume. Nos partenariats nombreux et variés, nos sorties nature et nos activités administratives vous sont aussi présentés dans Garrigues.

Souvenez-vous également que notre trésorerie, exsangue, en raison des retards de paiement chroniques qui mettent à mal nos finances, joue en permanence à l'équilibre... Le CEN PACA n'est pas une banque prêteuse !

Quelques mots sur l'arrivée du successeur de notre directeur, Jean Boutin, admis cette année 2014 à faire valoir ses droits à la retraite, en la personne de Marc Maury issu de notre Fédération, basée à Orléans, où il exerçait le rôle de « Directeur développement réseau ». Souhaitons-lui la bienvenue. Son parcours est à l'honneur dans ce Garrigues et celui de Jean Boutin le sera dans le prochain numéro.

Alors que souhaiter pour 2014 ? De la sérénité, le retour à la santé pour celles et ceux qui l'ont momentanément perdue, la joie de vivre et le bonheur d'exister. Le tout en prenant de l'altitude, en conjuguant altruisme et empathie, en allant à la rencontre des autres, à la recherche des faits et des choses simples, donc utiles, loin des passions excessives et dans le vivre ensemble sur et pour la Terre.

Vincent Kulesza

Président du CEN PACA



© Jean-Claude Tempier - CEN PACA



Sommaire

4. Echos des sites et des espèces



10. Partenariats



12. A la loupe

- 12. Les « oiseaux » de Marseille volent vers de nouveaux horizons
- 15. Suivi télémétrique du Murin de Capaccini : un défi pour les gestionnaires
- 16. Calavon aval : quand les zones humides reprennent leurs droits
- 19. Marc Maury prend la direction du CEN PACA
- 20. Parc naturel régional de la Sainte-Baume : un avenir qui se construit
- 22. Une nouvelle vie pour les prairies humides des Confines

23. Paroles de bénévoles



25. Publications Agenda



Le coin des découvertes



© Jean-Michel Bompar

La Loutre d'Europe, très difficile à observer, fait son retour dans les Alpilles

Le retour de la Loutre dans la vallée des Baux

Une belle découverte pour Gilles Blanc, technicien au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui a observé, le 13 octobre 2013, une trace de Loutre d'Europe *Lutra lutra* sur un secteur où l'espèce n'était pas encore connue : la vallée des Baux (commune de Maussane-les-Alpilles).

En forte régression dans toute l'Europe occidentale, la Loutre d'Europe a disparu depuis plusieurs décennies de la région PACA : aucune population ne semble avoir survécu en basse vallée du Rhône et en Provence à partir de la fin du 20^e siècle. Depuis 2010, l'espèce fait l'objet d'un Plan national d'actions coordonné par la Ligue de protection des oiseaux au niveau régional. Les derniers bilans en PACA semblent confirmer une recolonisation progressive de la basse vallée du Rhône et en Provence. Le CEN PACA participe activement au suivi de recolonisation de la Loutre (cf. Nature de Provence n°1). Animal discret et nocturne, la Loutre s'avère très difficile à observer. L'observation est donc souvent indirecte

et se base sur un marquage territorial de l'espèce : des épreintes (nom donné aux crottes de loutre) ou des empreintes de pas. C'est à l'occasion d'un passage annuel sur un site potentiellement favorable que Gilles Blanc a pu observer une épreinte fraîche de Loutre, non loin du marais de Beauchamp (13), site géré par le CEN PACA. Cette découverte confirme la progression de l'espèce en Provence. Les équipes du CEN PACA vont surveiller de près le retour de cette espèce emblématique !

G. Blanc

Insectes en Crau : le nombre d'espèces recensées ne cesse d'augmenter

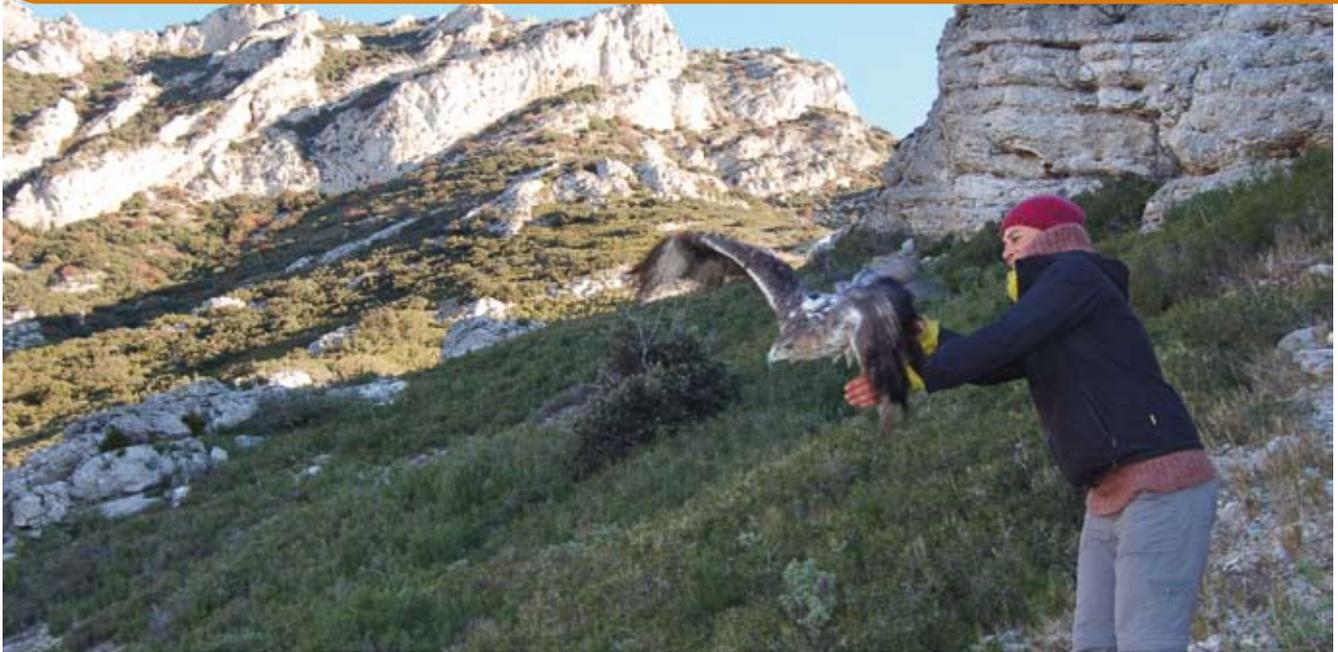
Fruits d'observations ponctuelles ou d'études, ce sont 34 nouvelles espèces d'insectes qui ont été notées de 2009 à 2013, dans la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau. Une nouvelle libellule *Trithemis annulata*, espèce africaine migratrice, a été observée en septembre 2011 (collaboration ONEM). Ce qui porte à 61 le nombre d'espèces de libellules recensées sur la Réserve sur les 83

connues en France ! Par ailleurs, 18 coléoptères, dont 5 remarquables et en limite nord de répartition pour la plupart, ont été déterminés lors d'une étude sur les coprophages (collaboration Cefe-CNRS) et viennent s'ajouter au recensement précédent qui s'élevait à 293 espèces. Une 5^e espèce de mantidés *Ameles spallanzania* a été découverte en Crau (donnée fournie par deux naturalistes passionnés de la Crau). Une 15^e espèce de fourmi nocturne *Goniomma hispanicum* a été déterminée dans des crottes de Lézard ocellé (collaboration IMBE et Laboratoire Eco-Entomologie d'Orléans, voir Nature de Provence n°1 - Été 2012). Enfin, une étude portant sur les taons (et les perspectives de lutte) a permis de trouver 14 espèces dans les pièges tendus dans le coussoul de Peau de Meau (collaboration Cefe-CNRS). Le prochain numéro de Nature de Provence vous en dira plus...

E. Becker et L. Tatin



© P. Fomel



Équipé d'une balise GPS, un Aigle de Bonelli prend son envol

Capture d'un aigle de Bonelli dans les Alpilles

Dans le cadre du programme « LIFE des Alpilles » porté par le Parc naturel régional des Alpilles et qui a débuté en 2013, le CEN PACA a en charge une action préparatoire consistant à mieux connaître le domaine vital des 4 couples d'Aigle de Bonelli des Alpilles, à travers l'équipement d'un individu de chaque couple avec une balise GPS. Le premier aigle a été capturé le 5 décembre 2013 avec l'aide de Victor Garcia Matarranz, qui a comptabilisé ce jour-là sa 1260^e capture de rapaces. Mis à disposition du Ministère de l'environnement espagnol dans le cadre du Programme national d'actions Aigle de Bonelli, il a une grande expérience en capture et manipulation de rapaces et nous assure une opération en toute sécurité pour les oiseaux. Après avoir installé et camouflé le piège la veille au soir et construit un affût, l'équipe de capture s'est rendue le lendemain matin sur place au lever du jour. Cette opération avait bien évidemment été précédée d'un long travail de préparation par le personnel du CEN PACA, consistant à attirer les aigles sur un lieu précis avant la mise en place du piège. Peu avant 9h, et malgré de fortes rafales de vent, l'oiseau était entre les mains de Victor. Après de rapides mesures et l'installation de la balise, la femelle de 5 ans a été rendue à sa liberté.

Les balises ECOTONE utilisées pèsent moins de 20 g et transmettent les données par réseau GSM (1 point par heure) et réseau VHF, à récupérer sur le terrain (un point toutes les demi-heures).

Ces données apporteront des renseignements précieux sur les secteurs utilisés par cet aigle, afin de préserver au mieux son habitat et d'y mettre en place des actions concrètes prévues dans le programme LIFE des Alpilles (ouverture de milieux, aménagements cynégétiques favorisant les populations proies). Ce suivi permettra également de prioriser les zones où neutraliser les pylônes électriques dangereux et limiter ainsi la mortalité dans ses zones de chasse.

C. Ponchon

Forte mobilisation pour le comptage de Grand-duc d'Europe

Plus de 100 bénévoles, débutants ou confirmés, ont participé, samedi 11 janvier 2014, au recensement à grande échelle des couples de Grand-duc d'Europe cantonnés dans le massif des Alpilles. Ce recensement, organisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du programme européen « LIFE des Alpilles », porté par le Parc naturel régional des

Alpilles, contribue notamment à l'amélioration de la connaissance de ce rapace remarquable. Les partenaires du programme « LIFE des Alpilles » remercient ces passionnés, dont la participation est indispensable à la réalisation d'une opération d'une telle envergure. Grâce à cette forte mobilisation, 50 points ont pu être prospectés lors d'une séance d'écoute et d'observation qui a duré 1h40 pendant et après le coucher du soleil. La plupart des observateurs ont pu entendre au moins un individu chanter, et certains ont eu la chance de l'observer perché sur les falaises ou en vol. Les résultats bruts doivent être décortiqués, point d'écoute par point d'écoute, afin de supprimer les doubles-comptages et estimer le nombre d'individus contactés.

Le programme « LIFE des Alpilles » vise à améliorer la connaissance et promouvoir une gestion intégrée des habitats pour les oiseaux d'intérêt communautaire. Le CEN PACA a notamment en charge une action du programme visant à préciser la taille de la population de Grand-duc d'Europe du massif et ses ressources alimentaires. L'action du programme LIFE consacrée au Grand-duc d'Europe continue, avec notamment le suivi de la reproduction sur un échantillon de couples, ainsi que l'étude du régime alimentaire de l'espèce dans le massif.

J. Demay

La Réserve naturelle des Coussouls de Crau fait une nouvelle fois les frais d'une rave-party

Une rave-party a eu lieu en plein cœur de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau du samedi 14 au dimanche 15 décembre 2013. La gendarmerie de Saint-Martin-de-Crau a procédé à des interpellations le dimanche matin. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, co-gestionnaire de la Réserve, a porté plainte contre X. Le dimanche matin, on comptait encore 200 à 300 voitures sur le site. Mais la rave-party ayant commencé la veille, ce rassemblement devait certainement en compter beaucoup plus. Des dégradations ont été commises : des tags sur les murs d'une bergerie et d'un cabanon datant du 19^e siècle. La dernière rave-party, en mai 2011, avait rassemblé plus de 5 000 personnes, provoquant ainsi des nuisances pour la faune en pleine période de reproduction, et l'atteinte aux activités agricoles traditionnelles. La gendarmerie avait alors saisi le matériel des organisateurs et les auteurs ont été condamnés, en mars 2013, à des amendes de plusieurs centaines d'euros. Le CEN PACA et la Chambre d'agriculture espèrent que les suites

judiciaires de cette affaire déboucheront sur des peines suffisamment dissuasives pour prévenir toute nouvelle manifestation de ce type dans un espace protégé.

A. Wolff

Fortes suspicions de tirs sur un Aigle de Bonelli

Un jeune Aigle de Bonelli a été retrouvé mort à Saint-Rémy-de-Provence, le 25 novembre 2013, dans le Parc naturel régional des Alpilles (13). L'Office national de la chasse et de la faune sauvage est en charge de l'enquête judiciaire. Le jeune rapace avait été bagué en mai 2013, quelques semaines après sa naissance dans un massif voisin. Il fréquentait les Alpilles depuis novembre. Alors que l'Aigle de Bonelli est particulièrement menacé et fait l'objet de toutes les attentions, cet événement choque tous les acteurs de la biodiversité qui œuvrent ensemble de longue date pour la protection de cette espèce emblématique du territoire. Il s'agit là d'un acte illégal de braconnage qui porte atteinte à cette espèce rare. C'est pourquoi une plainte contre X pour destruction d'espèce protégée a été déposée par le Parc naturel régional des Alpilles, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la commune de Saint-Rémy-

de-Provence. De plus, les associations de chasse, au travers du Groupement d'intérêt cynégétique des Alpilles, et la Ligue pour la protection des oiseaux ont fermement condamné cet acte de braconnage.

C. Ponchon

Bonne nouvelle pour le massif des Monges !

Le projet de « fermes » éoliennes sur la commune de Bayons, dans le massif des Monges (04), a finalement été abandonné par EDF Energies Nouvelles. Le CEN PACA avait, le 30 août 2013, adressé au maire de Bayons, à la préfète des Alpes-de-Haute-Provence et à la directrice de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, une motion dénonçant ce projet. La création d'un parc d'éoliennes avec des mâts de plus de 100 m de hauteur, des pistes d'accès à grand gabarit et des surfaces bétonnées était en effet envisagée sur les crêtes du massif des Monges. Ils auraient eu un impact majeur sur des espaces d'une grande qualité paysagère et abritant des espèces animales et végétales protégées ou menacées. Lire la position du CEN PACA sur les fermes éoliennes et photovoltaïques sur www.cen-paca.org.

L. Quelin

Aéroports d'Avignon et de Vinon : mesures compensatoires pour l'Outarde

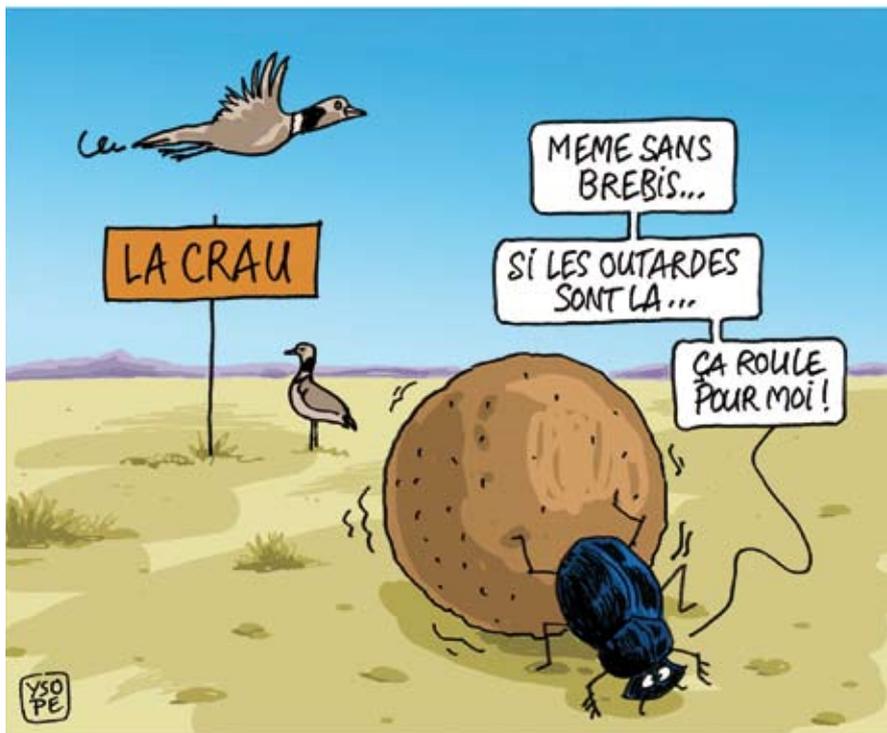
Le CEN PACA a signé un marché avec la Région PACA pour la gestion écologique et la protection réglementaire de l'aéroport d'Avignon (Vaucluse) et de l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon (extrême nord du Var). Ce marché, d'une durée de 4 ans, intervient dans le cadre de mesures compensatoires du projet Pégase sur l'aéroport d'Avignon, qui impacte l'habitat d'Outarde canepetière. La mission comprend également la réhabilitation et la gestion d'un site de compensation de 19 ha en bordure de l'aéroport d'Avignon.

A. Wolff



© Axel Wolff – CEN PACA

Une bergerie taguée lors de la rave-party de décembre 2013 en Crau (13)



L'herbivorie, les bousiers et l'outarde

Une première étude réalisée par le Pôle Crau du CEN PACA et le laboratoire d'Ecologie des arthropodes et changements globaux du Cefe-CNRS de Montpellier sur les insectes coprophages de la Crau bousculent certaines théories. Les habitats ouverts sont majoritairement utilisés comme parcours pour les troupeaux domestiques et constituent l'écosystème de référence des herbivores sauvages. L'herbivorie, ce type d'alimentation animale par ingestion de la biomasse végétale, est un élément crucial de la vie de ces écosystèmes, entre autres par la dissémination de la matière fécale animale au sol. Les Coléoptères coprophages ou « bousiers » constituent un maillon essentiel des écosystèmes pâturés car, au travers de l'utilisation des déjections des herbivores, ils remplissent plusieurs fonctions comme la remise en circulation des nutriments ou la dispersion des graines. Il paraît donc pertinent de croire que les bousiers sont très présents sur un habitat à vocation pastorale comme la steppe de Crau. Oui mais voilà... Une première

étude de la communauté de bousiers des coussouls de Crau (voir Nature de Provence n°2) laisse à penser que ce schéma peut parfois s'avérer différent. En effet, une première campagne de captures de ces coprophages montre que leur abondance et leur richesse est supérieure lorsque la pression de pâturage est faible, voire très faible. Ce résultat contre-intuitif semble s'expliquer par un comportement inattendu de certains bousiers, comme le *Gymnopleure Gymnopleurus flagellatus*. Des observations récentes sur un site faiblement pâturé depuis au moins 7 ans conduisent à penser que les plus gros bousiers utilisent les fientes d'outardes canepetières *Tetrax tetrax*. En 2012 et 2013, plusieurs individus ont été observés se nourrissant, s'abreuvant ou construisant une balle de matière fécale sur des fientes de cet oiseau steppique emblématique de la Crau. La forte présence de cette espèce sur ce site tout au long de l'année, ainsi que la forte teneur en eau de leur fientes pourraient expliquer ce phénomène a priori jamais relaté dans la littérature. Une nouvelle piste d'étude s'ouvre donc pour les gestionnaires et les chercheurs qui travaillent sur la steppe de Crau...

L. Tatin et P. Jay-Robert

Affluence d'Outardes sur la base aérienne d'Orange

L'équipe du Pôle Vaucluse du CEN PACA, accompagnée du personnel de la prévention aviaire, a recensé 145 Outardes canepetières sur la base aérienne 115 Orange-Caritat, le 9 octobre 2013. C'est le plus gros rassemblement jamais observé à ce jour dans le Vaucluse ! Ce rassemblement regroupe probablement l'ensemble de la population nicheuse de la base mais également celle présente dans le nord du Vaucluse et le sud de la Drôme, soit environ 50 mâles chanteurs auxquelles s'ajoutent les femelles ainsi que les jeunes volants de l'année.

Au vu de l'étendue des zones potentiellement favorables dans le secteur nord vauclusien, il est probable que certains couples ne soient pas connus et donc comptabilisés. Malgré tout, le comptage d'automne sur la base aérienne reste le meilleur moyen de suivre l'évolution de la population d'Outardes sur cet immense territoire. Les Outardes se regroupent à partir de fin août avec un maximum observé en septembre, à l'ouverture de la chasse. En effet, le périmètre de la base aérienne, clôturé et non chassé, assure un gîte et un couvert « trois étoiles » à ces hôtes plumés. A partir de fin octobre, environ 2/3 des Outardes quittent le site. Leur destination n'est pas connue précisément mais un hivernage en Crau ou dans les costières de Nîmes est probable. Restent alors sur place environ 50 à 70 outardes qui hivernent sur la base aérienne. Cet effectif hivernant semble également en augmentation (sauf lors d'hivers rigoureux).

Dans le cadre d'une convention avec le Ministère de la Défense, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur procède chaque automne (depuis 2011) au comptage du rassemblement des Outardes sur la base aérienne. Le site, avec celui de l'aérodrome de Plan de Dieu, fait l'objet d'un plan de gestion dont l'objectif est de concilier la protection des milieux naturels et des espèces avec les activités militaires.

G. Blanc et F. Ménétrier

Echos des sites et des espèces

© Grégoire Landru – CEN PACA



Une équipe de bénévoles de choc pour rendre à Belle-Ile (84) toute sa splendeur

Brin de toilette pour Belle-Ile : 6 m³ de déchets enlevés !

Le 12 octobre 2013, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux ont proposé aux amoureux de la nature de participer au nettoyage du site afin de préserver ce patrimoine commun. Cet espace naturel souffrait en effet de dépôts sauvages conséquents. Après la projection d'un diaporama sur les richesses et les enjeux de Belle-Ile, 17 bénévoles ont chaussé leurs gants de travail et se sont mis en peine pour rendre à Belle-Ile un peu de sa splendeur. Pas moins de 6 m³ de déchets ont été extirpés en une matinée puis conduits à la déchetterie avec le soutien logistique de la commune. Merci aux bénévoles ! Depuis 2012, le CEN PACA gère l'espace naturel sensible de Belle-Ile, à la demande de l'EPAGE, qui en est propriétaire. Cette zone humide présente de forts enjeux biologiques et écologiques. C'est aussi un champ d'expansion de crue majeur pour le secteur qui accueille des activités agricoles et de loisirs. On y rencontre de nombreuses espèces rares et/ou protégées : Diane, Calopteryx ouest-méditerranéen, Agrion de Mercure, Decticelle des ruisseaux...

G. Landru

L'Etang salé de Courthézon protégé, après 10 ans d'implication

Le projet d'Arrêté préfectoral de protection de biotope de L'Etang salé

de Courthézon a été présenté par le CEN PACA en Commission Nature du Comité départemental de la nature des paysages et des sites, le 10 octobre 2013. Celle-ci a émis un avis favorable sur le projet. Particulière sur le plan géologique et présentant une biodiversité importante, cette zone humide est gérée par le CEN PACA depuis 2003. Cette protection réglementaire est l'aboutissement de 10 ans de partenariat entre le CEN PACA et la commune de Courthézon.

F. Ménétrier

Impact des travaux de débusquage sur la Tortue d'Hermann

Des travaux d'éclaircies forestières sont réalisés pendant l'hiver 2013-2014 au Bois de Balançon, forêt communale du Luc-en-Provence, en plaine des Maures

(83), dans le cadre du programme LIFE Tortue d'Hermann. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, responsable de la mise en œuvre et de la coordination des actions de gestion sur les sites du Programme LIFE, expérimente plusieurs modalités de débardage : cheval de trait, chenillards, treuil et porteur. 200 tortues en plâtre ont ainsi été disposées dans le boisement afin d'évaluer les impacts respectifs de ces différentes méthodes sur la Tortue d'Hermann et ses habitats. Un protocole d'évaluation des atteintes au sol a été également appliqué. Affaire à suivre...

J. Celse et A. Catard

Chute vertigineuse de Garidelle fausse-nigelle

Le comptage annuel de la Garidelle fausse-nigelle *Garidella nigellastrum*, messicole, rare et protégée, est réalisé chaque année sur le site historique du Vaucluse (2 stations connues en France), propriété du CEN PACA acheté en 1998 sur la commune de Mérindol. Le dénombrement de la Garidelle fausse-nigelle a été réalisé le 3 juillet 2013 avec l'aide du Parc naturel régional du Luberon et de bénévoles. La surprise fut grande de compter péniblement seulement 65 pieds de Garidelle alors que les effectifs moyens sur les 10 années précédentes tournaient aux alentours de 2 000 pieds (près de 4 000 pieds en 2012). Les causes de cette diminution



Gilles Fougerouse, maraîcher bio au Thoronet, et sa jument Praline sortent des troncs de Pin parasol du bois de Balançon (Plaine des Maures,83)

© Joseph Celse - CEN PACA

ne sont pas connues, mais le printemps très médiocre de cette année y est probablement pour quelque chose.

F. Ménétrier

Un conservatoire à « messicoles » aux Mourres

Dans le cadre de la gestion du site des Mourres de Forcalquier (04), le comité de pilotage a décidé, avec l'appui du Parc naturel régional du Luberon et du Conservatoire botanique national alpin, de reconvertir une parcelle de 4 000 m² qui n'était plus cultivée depuis 15 ans en une prairie conservatoire à messicoles (plantes liées aux cultures céréalières). Cette action, inscrite dans le cadre du projet de Plan national d'actions en faveur des plantes messicoles, est réalisée grâce au propriétaire de la parcelle, M. Chabot, qui a travaillé la terre afin que nous puissions procéder aux semis. Les semences utilisées sont issues de cultures biologiques et constituées d'un mélange de différents blés d'hiver non triés, et donc contenant diverses espèces dites adventices. L'analyse des graines, réalisée par le CEN PACA, gestionnaire du site, a permis notamment de trouver quelques espèces de messicoles comme la Renoncule des champs, le Caucalis à fruits larges, le bleuet, le coquelicot, le Gaillard à trois cornes ou encore l'Oseille crépue. Les semis ont été réalisés fin octobre 2013, il ne reste plus qu'à attendre que ça pousse...

Y. Tranchant



Coquelicot, plante messicole présente aux Mourres de Forcalquier (04)



La Petite Centaurée de Favarger n'a pu être trouvée en basse-Durance

Inventaire flore en basse Durance : 3 espèces recherchées sans succès

Déconvenue pour les 16 bénévoles et 3 salariés du CEN PACA partis les 28 et 29 août 2013 à la recherche de trois espèces sur une surface de 50 ha, dans le cadre de l'inventaire flore en basse-Durance, de Mallemort à Cheval-Blanc (84). La Petite Centaurée de Favarger *Centaureum favargeri*, le Polygale nain *Polygala exilis* et la Petite Massette *Typha minima*, n'ont, en effet, pas été trouvées. La période était pourtant optimale pour le *Centaureum*. Elle était un peu tardive pour la Petite Massette, qui aurait tout de même pu être observée défraîchie compte tenu du retard pris par la végétation en 2013. De même, la période était peut-être un peu tardive pour le Polygale nain, mais cette espèce à apparition fugace est très délicate à déceler. L'absence d'observation sur les secteurs prospectés en 2013 et l'ancienneté des données historiques sur ce tronçon de basse Durance amènent malgré tout à considérer la Petite Centaurée de Favarger et le Polygale nain comme disparues sur ce tronçon. Deux autres espèces déjà connues du tronçon et présentant des enjeux de conservation, la Canne de Ravenne *Saccharum ravennae* et l'Impérate

cylindrique *Imperata cylindrica*, ont été observées. Par ailleurs, cette prospection aura permis d'observer près d'une soixantaine d'espèces sur les grèves du cours d'eau.

H. Vanderpert

La « Nef des fous » a son plan de gestion

Suite à la signature, en mars 2012, d'une convention de gestion liant le CEN PACA et les « habitants de Jansiac » pour une durée de 10 ans, le plan de gestion de la Propriété de Jansiac (04) a été réalisé. Cette grande propriété de plus de 300 ha, située au cœur de la Vallée du Jabron et entourée par la Montagne de Lure et celle de Saint-Michel, constitue une vallée de moyenne altitude où la nature et les activités anthropiques ont façonné une grande variété de milieux. Parmi les principaux objectifs de gestion, notons le maintien des paysages et de la mosaïque des milieux agro-pastoraux traditionnels, la préservation des boisements mûres, le maintien des milieux ouverts et la pérennisation de la protection du site. Le plan de gestion sera prochainement présenté aux propriétaires et les premières actions mises en œuvre dès 2014.

Y. Tranchant



© Vincent Kulesza – CEN PACA

Une convention de gestion rassemblant de multiples acteurs à Saint-Vincent-sur-Jabron (04)

Convention de 20 ans sur des terrains du CEA à Saint-Vincent-sur-Jabron

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont signé le 27 novembre 2013 une convention afin de gérer des terrains du CEA pour les 20 années à venir, dans le cadre des mesures compensatoires. Le CEN PACA s'investit dans la vallée du Jabron depuis 3 ans au travers d'un partenariat avec la mairie de Saint-Vincent-sur-Jabron (Alpes-de-Haute-Provence). Pour mémoire, le principal enjeu sur ce territoire d'une grande richesse est la présence de très vieux boisements de chênes abritant un coléoptère, pour être plus précis une cétoine, vivant dans le terreau des grosses cavités des troncs : le Pique-prune ou *Osmoderma Osmoderma eremita*. Dans le cadre de son programme ITER, le CEA a détruit une centaine d'hectares de milieux d'une très grande richesse biologique sur son site de Cadarache, dont de très nombreux arbres pluri-centenaires à Pique-prune. Le CEA doit donc financer l'acquisition de terrains correspondant à ceux détruits, 130 ha ont alors été acquis à Saint-Vincent-sur-Jabron. Cette convention associe également l'Office national des forêts, le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée, la DREAL PACA et un éleveur.

L. Quelin

Programme RhôMéO : la boucle est bouclée

Le séminaire de restitution du programme « Rhône-Méditerranée-

Observatoire » s'est déroulé à Lyon le 24 septembre 2013, rassemblant 220 personnes. Ce programme a réuni pendant 3 ans de nombreux acteurs de la connaissance et de la gestion des zones humides (8 conservatoires d'espaces naturels, 3 conservatoires botaniques, la Tour du Valat, le CNRS...) sur l'ensemble du bassin Rhône-Méditerranée-Corse. L'objectif était, à l'instar de ce qui est mis en œuvre sur les masses d'eau dans le cadre de la Directive cadre sur l'eau, d'élaborer des méthodes d'évaluation de l'évolution de l'état des zones humides. Les méthodes développées sont de deux types :

- A l'échelle de la zone humide, grâce à une batterie d'indicateurs biologiques (flore, orthoptères, odonates), hydrologiques et pédologiques rassemblés dans une « boîte à outils ».
- A l'échelle du bassin, à partir de l'analyse de l'évolution des surfaces de zones humides et des pressions qui s'exercent sur elles.

Ces indicateurs sont amenés à être progressivement déployés sur les zones humides de PACA.

L. Quelin

Plan Rhône : une action qui suit son cours

Après avoir réalisé un recensement des « sites naturels porteurs d'une biodiversité remarquable, mais non gérés », le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est vu confier cette année une mission d'animation territoriale en faveur des zones humides. Il s'agit de sensibiliser les élus à la nécessité de préserver

ces espaces naturels fragiles et de les accompagner dans cette démarche. Des actions ont ainsi été engagées pour les sites prioritaires, dont nous espérons pouvoir prochainement vous faire partager les avancées (bois François à Port-Saint-Louis-du-Rhône, marais de l'Île Vieille à Mondragon...). Parallèlement, l'information et la sensibilisation se poursuivent pour susciter et faciliter l'émergence de projets : Réseau des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône, Réunion d'échanges techniques sur les zones humides de la Drôme, Réseau Rhône méridional...

Les rencontres annuelles du réseau Rhône méridional auront permis de poser les bases d'une collaboration plus fine des approches de « préservation » et de « valorisation » du fleuve. Elles offrent l'opportunité de mieux structurer et intégrer les projets. Une nouvelle journée d'échanges techniques devrait être organisée bientôt à laquelle contribuera le CEN PACA. Cette rencontre visera notamment à souligner les synergies et les écueils sur des problématiques liées à la promotion et au développement touristique dans les espaces naturels.

G. Landru

Lycée agricole et CEN PACA : pour un partenariat de longue durée

Une convention a été conclue entre le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur



(gestionnaire), l'EPAGE Sud-Ouest Mont-Ventoux (propriétaire) et le LEGTA Louis Giraud de Carpentras (lycée agricole), dans le cadre de la gestion de l'Espace naturel sensible « Belle-Île » à Aubignan (Vaucluse). Les élèves de la filière « Aménagements paysagers » (Bac pro et BTS) s'impliqueront durant plusieurs années sur le site pour concevoir et réaliser certains aménagements prévus par le plan de gestion : sentier de découverte, aménagements d'accueil et de canalisation du public... Un partenariat au bénéfice du site et de sa gestion, mais aussi des élèves. Ces derniers ont en effet l'opportunité d'appliquer en « conditions réelles » des savoirs transmis par leur formation. La réalisation de ces travaux fera aussi partie de leur évaluation. Inscrits dans la durée, ces projets pédagogiques s'apparentent de près aux conditions professionnelles de l'exercice : analyse de cahier des charges, rencontre d'acteurs, avant-projet sommaire puis détaillé, projet, et enfin dossier de consultation des entreprises... Une belle aventure dont nous vous rendrons compte au gré des avancées !

G. Landru

Suivi des oiseaux du Mont-Ventoux : essai réussi

L'Office national des forêts, gestionnaire de la Réserve biologique intégrale du Mont Ventoux, a confié au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur le soin de mettre en place une méthodologie simple et reproductible, permettant de suivre l'évolution de l'avifaune nicheuse dans un espace forestier libre de toute intervention humaine. Après 3 années (2010-2012) d'un suivi inspiré du protocole STOC-EPS du Muséum national d'histoire naturelle, les résultats ont été présentés aux membres du comité de pilotage le 3 octobre 2013 en mairie de Savoillan. L'étude a permis d'obtenir une image précise du peuplement des forêts montagnardes de l'ubac du Mont-Ventoux ; il est composé à la fois d'espèces ubiquistes (espèces



Une partie de l'équipe du CEN PACA au Congrès des Conservatoires d'espaces naturels en Bourgogne

que l'on rencontre dans des milieux écologiques variés) et d'espèces forestières à affinité montagnarde. La présence de plusieurs espèces en limite de répartition méridionale (Pipit des arbres, Accenteur mouchet, Venturon montagnard...) renforce l'intérêt de ce suivi dans la perspective d'une veille sur les possibles effets induits par les changements climatiques. Cette étude a également confirmé la présence du Merle à plastron et la découverte d'une nouvelle espèce pour le Ventoux, le Grimpereau des bois. La méthodologie a été validée par le comité de pilotage et le suivi de l'avifaune sera reconduit dans 5 ans. Le rendez-vous est donc pris pour 2017 !

G. Blanc

Plus de 450 participants au Séminaire des Conservatoires !

Le CEN Bourgogne a accueilli ce 8^e séminaire dans la prestigieuse commune de Beaune (Côte-d'Or) du 6 au 10 novembre 2013. Le nombre de participants était assez élevé pour une rencontre qui réunissait essentiellement la « famille » des conservatoires d'espaces naturels, contrairement aux congrès qui sont ouverts à l'ensemble de nos partenaires. Pendant quatre jours, les Conservatoires se sont réunis autour d'une vingtaine de séquences de travail sous forme d'ateliers, de conférences techniques, rencontres métiers et autres forums. Du côté du CEN PACA, 12 salariés et 2 administrateurs ont

fait le déplacement. Le prochain grand rassemblement, un congrès, aura lieu en Lorraine à Thionville du 1^{er} au 5 octobre 2014 autour du thème « Espaces et espèces sans frontières ».

I. Nzakou

Entreprises et gestionnaires d'espaces naturels ont remis le couvert

Dans la même dynamique qu'en 2012, les entreprises de la région et les gestionnaires d'espaces naturels se sont retrouvés le 11 décembre 2013 afin de développer des partenariats en faveur de la biodiversité sur le territoire régional. Ils étaient, cette fois-ci, accueillis par le Parc naturel régional de Camargue. Après une présentation théorique sur le capital naturel et l'économie circulaire, les participants ont discuté de projets environnementaux. L'après-midi s'est achevée avec le lancement d'un Club de partenaires.

Cette rencontre était organisée par le Réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur (dont le CEN PACA fait partie), aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles et en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de la région PACA, le Pôle industries culturelles & patrimoines et Ea éco-entreprises. Elle était animée par l'Institut Inspire.

I. Nzakou

Les « oiseaux » de Marseille volent vers de nouveaux horizons

Ils nous quittent pour le meilleur et pour le... meilleur ! Les membres de l'équipe de Marseille ont rejoint le Parc national des Calanques depuis le 19 octobre 2013. On leur doit la conservation et la reconnaissance nationale et internationale du patrimoine naturel exceptionnel des îles de Marseille. Leur parcours au sein du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur fut marquant, d'autant qu'il représente, pour la plupart d'entre eux, une première expérience professionnelle. Soudés comme les doigts de la main, ils continueront de travailler ensemble au Parc national des Calanques où commence leur nouvelle aventure.

© Hélène David



Alain Mante

Ancien responsable du Pôle Marseille et ancien Conservateur de la Réserve naturelle de l'archipel de Riou

Que retiens-tu de ton parcours au CEN PACA ?

Que les bons souvenirs ! Durant ces quinze dernières années, beaucoup de salariés du CEN PACA ont été formés sur le Pôle Marseille et ont contribué à l'avancé des projets. Citons Julie Delauge, aujourd'hui responsable du Pôle Biodiversité, Yannick Tranchant, chargé de mission au Pôle Alpes du Sud, et David Tatin, responsable de pôle Vaucluse jusqu'en mai 2013, et d'autres qui ont quitté le CEN PACA

mais qui travaillent toujours dans la protection de la nature. Il est également intéressant de retrouver des anciens stagiaires et des bénévoles des années après leur passage au CEN PACA qui se rappellent ce que la structure leur a apporté. Certains occupent même des postes à responsabilité dans des organisations internationales.

Quel poste occupes-tu au Parc national des Calanques ?

Je suis responsable du secteur « littoral ouest et archipels », qui comprend les archipels du Frioul et de Riou, l'îlot de Planier, le milieu marin et tout le littoral allant du Mont-Rose à Sormiou. Pour les îles, nous connaissons bien le travail, mais il va falloir maintenant faire accepter la protection du patrimoine marin et terrestre avec de nouveaux acteurs. Je perds la souplesse associative mais je gagne en sérénité. C'est en effet la 1^{ère} fois que je vais aborder la fin de l'année sans me préoccuper du devenir des membres de mon équipe pour l'année suivante.

© Jean-Patrick Durand



Elodie Debize

Ancienne chargée de mission scientifique

Que retiens-tu de ton parcours au CEN PACA ?

Pour moi, c'était une importante évolution car je suis passée de garde-gestionnaire aux Marais du Vigueirat à chargée de mission scientifique au CEN PACA, en touchant à tous les groupes d'espèces et en faisant de la gestion d'équipe. Et puis l'archipel de Riou avec ses reliefs, ça change de la Camargue ! Cela m'a permis de découvrir de nouvelles espèces d'oiseaux comme les Puffins cendrés. Mon plus gros dossier a été la rédaction du plan de gestion de la Réserve naturelle de l'archipel de Riou. Mon passage au CEN PACA, même s'il a été plus court que le reste de l'équipe, est très positif.

Quel poste occupes-tu au Parc national des Calanques ?

Je suis chargée de mission écologie terrestre. Ce qui va changer, c'est la surface que je vais couvrir. Ce sera en effet l'ensemble du Parc des Calanques, de Marseille à Cassis.



A propos du Parc national des Calanques

Le Parc national des Calanques, 10^e parc national français, a été créé le 18 avril 2012 par décret ministériel.

Il s'agit du seul parc national à la fois terrestre,

marin et périurbain d'Europe. Sa superficie globale est de 158 000 ha, dont 8 500 ha de « cœur terrestre » et 43 500 ha de « cœur marin ». Pour 2014, il dispose d'un budget de 3 250 000 euros qui lui permettra d'accroître ses effectifs à 33 emplois équivalents temps plein, dont 20 postes au siège et 13 postes de terrain sur 3 secteurs différents : secteur « littoral ouest et archipels », secteur « est » et secteur « interface ville nature ». Plus d'infos : www.calanques-parcnational.fr



Jean-Patrick Durand

Ancien technicien-garde

Que retiens-tu de ton parcours au CEN PACA ?

C'est au CEN PACA que j'ai réellement découvert la protection et la gestion des espaces naturels, sur le terrain et grâce à l'expérience des collègues. J'ai eu la chance de participer aux projets des PIM (Petites Îles de Méditerranée) dans les pays nord-africains. Ce sont des expériences humaines riches, aussi bien avec les équipes sur place qu'avec les autres gestionnaires et scientifiques français et étrangers. Ici au Pôle Marseille, c'est une petite équipe familiale. Des liens d'amitiés se créent facilement avec les collègues de boulot. En dehors des suivis réguliers, certaines actions ponctuelles comme le recensement des goélands permettent de mobiliser plusieurs dizaines de bénévoles et de partager notre métier-passion avec un public plus large. Le travail de nuit, pour le baguage des puffins par exemple, reste un de mes meilleurs souvenirs avec une ambiance toute à fait particulière.

Quel poste occupes-tu au Parc national des Calanques ?

Je suis technicien de gestion. Je serai principalement sur le terrain : gestion, suivis et surveillance du site. J'espère également pouvoir mettre à profit mon diplôme de plongeur professionnel et ma formation en océanographie. Avec ce passage au Parc, c'est en effet l'opportunité de travailler plus régulièrement sur le milieu marin, sans abandonner le milieu terrestre. J'espère qu'on aura les moyens financiers et humains pour maintenir le niveau de gestion que l'on avait au CEN PACA. Le territoire est beaucoup plus grand et il faut pouvoir étendre cette qualité de gestion. Bien que cela me fasse quelque chose de quitter le CEN PACA, je suis conscient de la chance que j'ai de pouvoir travailler dans un des dix parcs nationaux français.



Célia Pastorelli

Ancienne technicienne-garde

Que retiens-tu de ton parcours au CEN PACA ?

Les îles de Riou que je voyais de loin me faisaient rêver et un jour j'ai eu la chance d'y travailler. J'ai beaucoup apprécié le travail de terrain qui me correspond parfaitement. Au sein de la Réserve, on avait en effet des objectifs de gestion que l'on mettait quotidiennement en pratique. Ce qui m'a le plus intéressé, c'est le suivi des puffins, l'ambiance de nuit où tu perds tes repères. Organiser le travail des bénévoles pour le recensement des goélands, c'était du boulot. Mais j'avais

plaisir à les recontacter d'une année sur l'autre, à les accompagner... J'ai travaillé avec une superbe équipe. Je regrette simplement de ne pas avoir eu plus d'échanges avec les autres salariés du CEN PACA, mais, chacun travaillant sur des sites spécifiques et assez lointains, il était difficile de se rencontrer sur des problématiques communes.

Quel poste occupes-tu au Parc national des Calanques ?

Je suis technicienne de gestion du secteur « littoral ouest et archipels ». Je vais continuer à réaliser des suivis de la faune et de la flore, faire de la sensibilisation auprès du public, mais le travail va changer. J'aurai plus de missions de surveillance et de police qu'au CEN PACA. J'aurai également beaucoup plus de contacts avec les usagers.



Timothée Cuchet

Ancien technicien-garde

Que retiens-tu de ton parcours au CEN PACA ?

C'est une tranche de vie : 12 ans de boulot dans la même structure avec ses hauts et ses bas, comme dans la vie. J'ai vu l'équipe du Pôle Marseille passer de 3 salariés à 12 salariés. C'est une équipe sympathique.

Quel poste occupes-tu au Parc national des Calanques ?

Je suis garde-technicien avec un périmètre d'intervention beaucoup plus important. Nous sommes dans une phase de transition, de mise en place. Tout cela prendra véritablement forme en début d'année 2014. On verra alors comment les choses évolueront.



Suivi marin



Patrick Vidal

Ancien responsable du Parc maritime des îles du Frioul (il a quitté le CEN PACA pour changer d'activité)

Que retiens-tu de ton parcours au CEN PACA ?

Ce qui a été intéressant, c'est d'être passé de spécialiste en ornithologie à une connaissance des espaces naturels (faune, flore). Après 20 ans d'investissement, ça fait drôle, de partir. D'un côté, je suis triste de quitter une structure qui a été importante dans ma vie, une

expérience riche, intense et longue. D'un autre côté, je suis content de m'investir dans un nouveau projet qui va me booster.

Quels sont tes projets ?

Je vais faire une formation en agriculture biologique. C'est la poursuite naturelle de mon investissement dans l'environnement au sens large. Je souhaite en effet devenir agriculteur biologique en croisant mes connaissances en gestion d'espaces naturels avec celles que je vais acquérir pour monter mon projet de maraîchage biologique qui fait appel à de nouvelles techniques. Cela correspond bien à mon profil de porteur de projet.



Lorraine Anselme

Ancienne chargée de mission milieux terrestres

Que retiens-tu de ton parcours au CEN PACA ?

Ce qui m'a beaucoup plu au CEN PACA, c'est la polyvalence de notre métier. Il n'y avait pas de routine. Un jour au bureau, le lendemain sur le terrain... J'ai également beaucoup aimé le travail sur les oiseaux marins. Pouvoir approcher les Puffins cendrés que personne ne voit, c'est fantastique. C'était comme un trésor, un secret partagé avec les membres de l'équipe. Le contraste entre la ville grouillante et la nature préservée des îles de Marseille, à seulement 3 km du Vieux-Port, est saisissant. J'ai également rencontré de nombreuses personnes et des collègues sont devenus des amis.

Quel poste occupes-tu au Parc national des Calanques ?

Je suis adjointe au responsable du secteur « littoral ouest et archipels ». J'aurai, normalement, les mêmes missions qu'au CEN PACA. En appui au responsable de secteur, Alain en l'occurrence, je vais coordonner les suivis sur le terrain, organiser le travail de l'équipe. Je serai également amenée à faire de la surveillance et des opérations de gestion sur les sites. Les priorités changent au Parc national des Calanques qui met davantage l'accent sur la surveillance pour faire respecter la réglementation du Parc tandis que le CEN PACA insistait davantage sur les suivis. Par ailleurs, il va falloir réfléchir au moyen de garder le même niveau de protection de la nature sur une surface beaucoup plus étendue.



Mathieu Imbert

Ancien chargé de mission milieux marins

Que retiens-tu de ton parcours au CEN PACA ?

Ce qui m'a marqué au CEN PACA, c'est l'apprentissage et la gestion des colonies d'oiseaux marins. J'ai pu mettre en pratique ce que j'avais appris lors de ma formation. La particularité du site du Frioul, c'est l'étroite collaboration avec une commune, en l'occurrence la ville de Marseille. Ce qui n'a pas toujours été évident mais très enrichissant. Ce que je retiens c'est le quotidien au Sémaphore, un petit microcosme, les nuits passées avec les oiseaux marins. C'est un site exceptionnel. J'ai pu développer des méthodes de suivi du milieu marin. Gérer la fréquentation simplement par la sensibilisation a été difficile. En effet, sans assermentation et donc aucun moyen pour faire respecter la réglementation, on a vite atteint nos limites.

Quel poste occupes-tu au Parc national des Calanques ?

Je suis chargé de mission de secteur « littoral ouest et archipel ». Mon métier va rester le même sauf qu'en plus du suivi de la fréquentation, des mouillages fixes, et des suivis écologiques, il y a aura tout le suivi du milieu marin sur les zones de non-prélèvement. Ce qui est complètement nouveau car avant la protection de ces zones, le suivi marin ne représentait qu'une toute partie des missions du CEN PACA.

Propos recueillis par Irène Nzakou

Suivi télémétrique du Murin de Capaccini : un défi pour les gestionnaires

Les chauves-souris, de par leur mode de vie, sont difficiles à suivre. Mais cela n'a pas découragé l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a réalisé une opération audacieuse dans les gorges de la Vésubie et du Var (la rivière) : équiper les Murins de Capaccini d'un émetteur. Comment et surtout quels sont les résultats de cette opération ?

Le Murin de Capaccini *Myotis capaccinii* est une espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore, cavernicole et liée aux rivières méditerranéennes. Son aire de distribution se limite à l'aire méditerranéenne. Rare et menacée, cette chauve-souris est classée comme vulnérable sur la Liste rouge des mammifères menacés de France.

Dans le cadre des inventaires du site « Gorges de la Vésubie et du Var - Mont Vial - mont Féron », plusieurs individus de Murin de Capaccini avaient été observés à la fin de l'été 2013 pour la première fois dans cette partie du département. Une nouvelle population était pressentie dans ce secteur.

En région PACA, on ne connaît ainsi que trois foyers de reproduction, localisés sur le Verdon, le centre du département du Var et la Siagne, en limite géographique entre le Var et les Alpes-Maritimes. Cette espèce, fragile par son exigence écologique, sa sensibilité au dérangement et sa vulnérabilité du fait des effectifs considérables des colonies de reproduction (jusqu'à environ 500 jeunes, soit au moins 1 000 individus), représente un enjeu majeur en région PACA.

Ainsi, la Direction de l'environnement et de l'énergie de la Métropole Nice-Côte-d'Azur a commandé des inventaires

complémentaires sur cette espèce, afin de vérifier sa présence en période de reproduction et d'identifier un ou plusieurs gîtes de reproduction.

Un radio émetteur ultra-léger

Le CEN PACA a mené cette étude complémentaire par radio-tracking, méthode la plus performante dans ce type de recherche. Chaque individu a été équipé d'un émetteur de 0,3 g, localisable par des antennes réceptrices. Après deux soirées de captures sans résultat, l'espèce a enfin été détectée, sur le site où elle avait été identifiée pour la première fois, lieu impraticable suite aux intempéries. Quatre individus ont été capturés puis équipés d'émetteurs et suivis lors de leurs déplacements nocturnes. Il s'agissait d'un mâle, d'un jeune et de deux femelles. Trois nuits de suivi télémétrique ont finalement été réalisées. Trois à quatre équipes ont été formées avec l'ensemble des bénévoles ayant participé à l'opération, de façon à identifier les sites de chasse, localiser le(s) gîte(s), et les secteurs utilisés pour transiter entre le(s) gîte(s) et les sites de chasse.

Des résultats probants mais à approfondir

Sur les quatre chauves-souris équipées, un individu n'a pas été retrouvé lors des nuits qui ont suivi la pose des émetteurs, deux individus ont été suivis toutes les nuits suivantes et le dernier a été perdu puis retrouvé la dernière nuit de suivi. Ceci est assez fréquent chez cette espèce qui peut se déplacer à environ 30 km de son gîte pour se nourrir, et qui peut utiliser un réseau de gîtes annexes du gîte de mise-bas.

Les sites de chasse identifiés lors de ce suivi sont localisés sur la Vésubie, au niveau de Cros d'Utelle et de Saint-Jean-

la-Rivière, mais aussi sur le cours du Var au niveau de Saint-Martin-du-Var et à la confluence Var-Estéron au niveau du Broc. Deux individus ont chassé sur les mêmes sites lors des trois nuits de suivi, sur la Vésubie.

Il semble que les individus équipés se déplacent entre le Var et la Vésubie pour se rendre sur les sites de chasse et utilisent parfois le canal de la Vésubie.

La localisation exacte du gîte principal n'a pas été identifiée lors de cette opération. En revanche, une colonie mixte de Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*, Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*, quelques individus de Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii*, et, semble-t-il, quelques Murins de Capaccini occasionnels ont été découverts grâce à la présence du jeune individu équipé au sein de cette colonie. Cette colonie totalise environ 500 individus. De même, une direction a pu être identifiée au petit matin, au niveau de la commune de la Roquette-sur-Var sans en savoir plus pour le moment.

Les chauves-souris sont difficiles à étudier, du fait de leur rythme d'activité, la difficulté d'accès aux gîtes et des moyens disponibles. Les découvertes précédentes ont nécessité beaucoup de temps. Cette opération aura tout de même permis, bien que le gîte de mise-bas n'ait pu être identifié, de découvrir une colonie mixte d'enjeu majeur, fréquentée, entre autres, par le Murin de Capaccini. Elle a aussi pu attester de la présence de l'espèce en période de reproduction. Enfin, ce premier travail nécessite des prospections complémentaires en période de mise-bas, qui permettront certainement d'arriver à localiser le gîte.

Audrey Pichard



Colonie de Murin à oreilles échancrées

Calavon aval : quand les zones humides reprennent leurs droits

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Luberon travaillent depuis 2005 à la préservation de quatre zones humides remarquables du Calavon : « la Pérussièrre », « la Virginière », « la Bégude » et « le Plan ». Un plan de gestion de ces zones humides vient de voir le jour en partenariat avec le Syndicat intercommunal du Calavon-Coulon. Retour sur l'histoire d'une rivière... « ressuscitée » !

Le Calavon (ou Coulon) prend sa source à Banon dans les Alpes-de-Haute-Provence et rejoint la Durance au niveau de Cavaillon dans le Vaucluse. Rivière méditerranéenne complexe, qui alterne entre assecs prolongés et crues extrêmes, le Calavon est aussi tristement connu pour avoir été « classé » comme l'une des rivières les plus polluées de France jusque dans les années 90 ! A ce sujet, le magazine Géo¹ publiait en 1983 un article qui réveillera les consciences, dont le titre « La rivière assassinée » en disait long sur l'état de ce cours d'eau. Le Calavon subissait alors les rejets polluants des confiseries d'Apt et les extractions de matériaux dans le lit de la rivière.

Une renaissance

Près de 30 ans d'efforts, avec notamment l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (2^e SAGE en cours) et d'un contrat de Rivière (en cours) ont été nécessaires pour voir aujourd'hui la biodiversité reprendre ses droits dans le Calavon. Dans ce contexte, le Conservatoire d'espaces

naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) et le Parc naturel régional du Luberon (PNRL) contribuent depuis 2005 à la préservation de quatre zones humides remarquables situées sur le Calavon, entre le débouché des gorges de Roquefure (Pont Julien) en aval d'Apt et le hameau de Coustellet :

- **La Pérussièrre** est située en rive gauche, le long de la rivière. Ce terrain est principalement composé d'une ripisylve lâche, qui laisse parfois place à des zones ouvertes, dont certaines ont été remaniées.
- **La Bégude de Goult** se situe en rive droite du Calavon, le site est composé de ripisylves (saules et peupliers), d'un chenal secondaire récemment créé et de bancs de sable.

- **La Virginière** comprend une forêt alluviale et une petite pinède de pins maritimes, des pelouses sableuses, ainsi qu'une mare.
- **Le Plan** est occupé par une ancienne zone d'extraction irrégulièrement mise en eau sur une grande partie de sa surface.



Les zones humides gérées par le CEN PACA dans le bassin versant du Calavon

¹ Magazine Géo n° 50, avril 1983



Suivi de la Bassie à fleurs laineuses, 2013

PACA et au PNRL, en partenariat avec le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, d'initier un programme d'introduction de l'espèce sur les sites en gestion : la Bégude (en 2011) et la Virginière (2013). Plusieurs protocoles ont été testés (semis, plantation) et les premiers résultats sont concluants. Un montage photo (réalisé par David Tatin) de cette opération d'introduction sur le site de la Virginière est visible sur le site : <http://www.orbisterre.fr/galeries/bassia.html>

... Et une faune remarquable

Le Calavon n'est pas en reste en termes d'espèces animales patrimoniales. Le mammifère le plus emblématique de la zone est bien entendu le **Castor européen** : 15 unités familiales (soit 60 à 80 individus) ont été recensées au total sur le Calavon et l'espèce est présente sur les 4 sites en gestion. Une famille est installée de longue date sur le site de la Virginière où ses traces sont souvent visibles : abattages, écorçages, marquages territoriaux, sans oublier le barrage, qui est reconstruit au rythme des crues.

On observe également une avifaune caractéristique des boisements des

Le PNRL et le CEN PACA sont devenus gestionnaires de ces milieux par le biais d'acquisition (PNRL) et/ou de convention. Les milieux concernés sont représentatifs et porteurs d'un patrimoine naturel typique de ce tronçon de la rivière et il a donc été choisi de réaliser un document unique de gestion pour l'ensemble de ces zones humides. Ce document tient aussi compte du nouveau partenariat établi avec le Syndicat intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon dans le cadre de la mise en œuvre de mesures compensatoires (sur le site « Le Plan »). Le plan de gestion des zones humides du Calavon, réalisé en novembre 2013, comprend un diagnostic du patrimoine naturel et des objectifs de gestion assortis de mesures opérationnelles.

Des écosystèmes riches...

Le site de la Virginière est emblématique des zones encore porteuses d'une importante biodiversité sur le Calavon en aval d'Apt, tant au niveau de la flore et des habitats, qu'au niveau de la faune.

On trouve essentiellement trois unités écologiques qui sont à l'origine de cette biodiversité :

- **la ripisylve** (ou forêt alluviale), composée essentiellement de saules, peupliers, ormes et aulnes ;
- **les mares** qui abritent différentes espèces, dont les plus emblématiques sont les amphibiens ;
- **la prairie** : les parties les plus proches du Calavon sont constituées de secteurs ouverts à recouvrement herbacé. Ces milieux sont notamment entretenus par les crues du Calavon ;

- **l'écosystème aquatique** à proprement parler, la rivière Calavon.

Une flore...

La flore patrimoniale y est suivie de près ! L'objet de toutes nos attentions est la **Bassie à fleurs laineuses** *Bassia laniflora*. Cette espèce particulièrement rare de la flore de France ne pousse que dans le Vaucluse, et uniquement sur les bords sableux du Calavon et sur les sables continentaux des piémonts sud-ouest du Ventoux (cf. site de Vacquière géré par le CEN PACA). Afin de pérenniser la présence de cette espèce emblématique pour le Calavon, l'opportunité de la maîtrise foncière a permis au CEN



Barrage de Castor d'Europe, Bégude de Goult (Calavon)



© David Tatin

Baguage d'un Martin-pêcheur d'Europe

bords de rivières : Lorient d'Europe, Fauvette à tête noire, une petite colonie de Hérons cendrés (total de 40 espèces avérées nicheuses). Le Martin-pêcheur d'Europe est bien entendu un hôte essentiel des berges et ripisylves du Calavon. Dans le cadre de la gestion de site, cette espèce fait l'objet depuis 2013 d'un suivi des populations d'oiseaux locales (SPOL), protocole du Muséum d'histoire naturelle. Le SPOL est réalisé par F. Teurquety, bagueur agréé, dans le cadre d'un partenariat entre le PNRL et le CEN PACA.

De plus, un suivi temporel des oiseaux communs (STOC) par capture est en place sur La Bégude depuis 2007 et sur la Virginière depuis 2013. Les résultats semblent montrer que la ripisylve de la Virginière présente un peuplement relativement diversifié, avec un bon taux de reproduction des espèces. Ce baguage révèle que tous les oiseaux qui naissent sur le site n'y passent pas leur vie. Ces résultats renforcent l'importance de conserver un réseau de sites fonctionnels² le long de la rivière Calavon.

Concernant les amphibiens, les sites du Calavon abritent des espèces rares. L'amphibien le plus remarquable est le **Crapaud à couteaux** (ou Pélobate cultripède). Cette espèce endémique de la péninsule ibérique et du sud de la France (Méditerranée et Atlantique),

présente un intérêt particulier car elle se trouve en limite de son aire de répartition et elle est devenue rare en France. Son milieu de vie est constitué le plus souvent de sols meubles ou sableux avec peu de végétation tels que les milieux dunaires ou les mares situées sur le lit majeur du Calavon. Le CEN PACA et le PNRL mènent plusieurs actions visant à la préservation de cette espèce menacée (espèce vulnérable dans la Liste rouge des amphibiens de France, 2008) : restauration d'une mare en 2006 puis création d'une mare en 2012 sur le site de la Virginière (Goult). Ces mares ont été rapidement « adoptées » par le Pélobate cultripède et même utilisées par d'autres espèces (Castor d'Europe).

Le groupe des insectes a pu être étudié dans le cadre de la phase « test » du programme RhôMéO³ (2011 et 2012) visant à identifier des indicateurs de suivi de l'état des zones humides. Malgré des inventaires encore partiels sur la zone, plusieurs espèces patrimoniales ont d'ores et déjà été identifiées, avec notamment une bonne diversité chez les odonates. Le peuplement en libellules est, en effet, riche de près de 37 espèces et cette diversité est due à la présence d'eau stagnante (mares) et d'eau courante (Calavon).

Ceci n'est qu'une courte synthèse des enjeux biologiques du Calavon, que le

CEN PACA et le PNRL vont s'attacher à préserver dans le cadre de la gestion opérationnelle qui démarrera en 2014.

En 2014, la gestion à venir...

Au regard des enjeux identifiés sur les sites, trois grands objectifs de gestion ont été définis dans le cadre du plan de gestion (2014-2018). Ces objectifs visent :

- la conservation et l'amélioration du patrimoine naturel ;
- la mise en place et la pérennisation d'une gestion du cours d'eau et de ses abords, compatible avec les enjeux écologiques et fonctionnels des sites ;
- l'accueil du public dans une mesure compatible avec la conservation du patrimoine naturel.

Ces objectifs tiennent compte de l'existence de facteurs naturels (crues, espèces exogènes...) et anthropiques (qualité de l'eau, activités de loisirs...) pouvant influencer sur la gestion. Pour exemple, une longue réflexion a été menée afin de concilier les enjeux écologiques et les objectifs hydrologiques (divagation / mobilité latérale de la rivière / zones d'expansion de crues) sur ce tronçon de rivière.

Aussi, la gestion des zones humides du Calavon ne sera réalisable que dans le cadre d'un partenariat mobilisant tous les acteurs de la rivière. Dans ce but, il a ainsi été proposé d'inscrire le plan de gestion des zones humides du Calavon en tant qu'action à part entière du Contrat de Rivière Calavon-Coulon (en cours de validation).

Les 1^{ères} actions concrètes de cette gestion (suivis de la flore/faune, action de maîtrise foncière, lutte contre les espèces invasives...) devraient être mises en œuvre dès 2014 dans la mesure des moyens financiers disponibles. Gageons donc que les partenaires financiers (Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, Conseil régional PACA et Conseil général du Vaucluse) soutiendront les gestionnaires pour atteindre les objectifs du 1^{er} plan de gestion pour la préservation des zones humides du Calavon aval !

Florence Ménétrier

² Une zone humide peut avoir plusieurs fonctions : rôle de stockage, rôle d'éponge, rôle de filtre, rôle biologique...

³ RhôMéO : observatoire des zones humides sur le bassin Rhône-Méditerranée

Marc Maury prend la direction du CEN PACA

Ex-directeur du développement réseau et actions internationales de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Marc Maury a pris ses fonctions de directeur du CEN PACA le 6 janvier 2014. Jean Boutin, lui passe donc le flambeau, avant de s'en aller profiter d'une retraite bien méritée ! Faisons plus ample connaissance avec notre nouveau directeur.

© Jean-Claude Tempier – CEN PACA



Marc Maury, nouveau directeur du CEN PACA, connaît la maison

Quelle est ton expérience de la protection de la nature et des Conservatoires ?

Avant de candidater pour ce poste et avant même de rejoindre la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (CEN), je connaissais les Conservatoires au travers de mes fonctions de consultant auprès de la Commission européenne. En charge du suivi des programmes LIFE, j'ai eu l'occasion de réaliser ma toute première mission en Crau en 1993 ! Si je devais retenir une chose de mon expérience fédérale, ça serait la performance du réseau des CEN dont la démarche est vraiment efficace. En plus de partager les mêmes valeurs que les CEN, je suis totalement en phase avec leurs modes d'intervention basés sur la concertation, la conviction et la recherche de solutions gagnant/gagnant. Les Conservatoires répondent à des enjeux d'intérêt général et sont les garants de la bonne gestion d'un patrimoine commun. Je trouve ça très gratifiant et passionnant !

Quelles ont été tes motivations à prendre ce poste de directeur ?

Ce qui m'a intéressé, c'est de me rapprocher des réalités de terrain au

sein d'un outil qui a fait ses preuves. Les CEN, dotés d'une souplesse associative, ont une capacité d'innovation et d'adaptation importante. Ce sont en effet des conservateurs de la nature, mais dans une démarche dynamique.

Le CEN PACA est également un acteur de l'économie sociale et solidaire, à l'interface de secteurs variés : social, politique, scientifique, économique et culturel. Son cadre d'intervention multi-partenarial est donc très riche. Le fait de m'investir dans une association de protection des espaces naturels, qui vise à assurer une certaine qualité de vie aux générations futures, représente aussi une forte motivation.

Quelles sont les missions ou projets du CEN PACA sur lesquels tu souhaites mettre l'accent ?

D'abord, en ce qui concerne l'opérationnel, je suis en charge de mettre en œuvre les missions fixées par le Conseil d'administration. Les priorités d'intervention sont identifiées dans le Plan d'actions quinquennal (PAQ) pour les cinq années à venir, et s'appuient sur l'expertise de notre Conseil scientifique.

En outre, je souhaite consolider la place du CEN PACA en région en développant ses partenariats, son assise citoyenne, ainsi que ses moyens et ses ressources. Le CEN PACA n'a pas vocation à entrer en concurrence avec d'autres structures, il a vocation à développer son cœur de métier, à savoir la gestion d'espaces naturels remarquables, et ça depuis bientôt 40 ans ! Il était d'ailleurs l'un des premiers à le faire ! Je souhaite aussi encourager le potentiel bénévole de l'association, notamment en dynamisant la vie associative et en favorisant l'implication des bénévoles

sur le terrain. Enfin, je voudrais mettre l'accent sur la dimension sociale de l'association qui est également une PME puisqu'elle compte près de cinquante salariés. C'est une structure qui se doit d'accorder une place centrale au dialogue social et au bien-être de ses collaborateurs. Je pense donc que l'un des objectifs du management doit être de susciter la motivation et l'adhésion des salariés au projet de l'association et contribuer à leur épanouissement professionnel.

Entretien réalisé avec Marc Maury
Propos recueillis par Elise Corbet

Son parcours :

- Depuis janvier 2014 :** Directeur du CEN PACA
- De 2004 à 2013 :** Directeur du développement réseau et actions internationales à la Fédération des Conservatoires des espaces naturels
- De 1993 à 2004 :** Consultant à la direction générale de l'environnement de la Commission européenne au sein de l'unité LIFE et Natura 2000
- De 1991 à 1993 :** Chargé de mission chez Ecosphère, un bureau d'études en environnement
- 1990 :** Formation d'ingénieur écologue à l'Université Paris Descartes

Parc naturel régional de la Sainte-Baume : un avenir qui se construit

Depuis 2009, après une trentaine d'années de réflexion, à l'initiative de la Région PACA, le futur Parc naturel régional de la Sainte-Baume est en phase de construction, et le processus va bon train. Le projet de territoire s'étend sur 29 communes du Var et des Bouches-du-Rhône. Le CEN PACA se félicite de la création, tant attendue, de ce Parc. Il compte sur cette nouvelle entité pour assurer une prise en considération de l'environnement sur ce territoire d'exception.

Un Parc naturel régional (PNR) est un territoire habité qui se donne une charte, contrat accepté de valorisation du patrimoine naturel, culturel et humain. Le développement économique y respecte l'environnement.

Le CEN PACA pleinement associé à la construction du projet de Parc

Courant 2012, nous avons accompagné les visites sur le territoire de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux et du Conseil National de Protection de la Nature (CNP). A la demande de la Région, nous avons réalisé un document préliminaire traitant de la faune patrimoniale de la Sainte-Baume. Dans la foulée, nous nous sommes déplacés au Ministère de l'Environnement, Grande Arche de La Défense, pour plaider le volet naturel du dossier devant le CNPN. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé activement aux réunions d'information, puis de concertation auprès du public et acteurs du territoire, à la réunion thématique des espaces naturels regroupant les experts locaux et institutionnels. Il est intervenu dans la rédaction du *Diagnostic du territoire*. Le CEN PACA siège au Conseil de développement provisoire ; Jean-Claude Tempier (secrétaire au Conseil d'administration du CEN PACA) est élu délégué pour l'environnement, la biodiversité et l'éducation à l'environnement. A ce titre, il prendra une part active dans la rédaction de la charte du PNR.

Le Syndicat mixte

Organe de décision, il regroupe les 29 communes volontaires, 6 établissements de coopération intercommunale, les deux départements, la Région. Il est présidé par Michel Gros, maire de La Roquebrussanne. Marie Bouchez, conseillère régionale déléguée aux PNR, accompagne, avec conviction, le processus de création du PNR. Une équipe de 5 salariés a été recrutée, dont Alexandre Noël, directeur, et Thierry Darmusey, chargé de mission patrimoine naturel, ingénieur écologue très motivé. Nos relations avec les salariés du Syndicat mixte sont au beau fixe.

Le Conseil de développement

Il est consulté par le Syndicat mixte et peut se saisir de sujets pour exprimer son avis. Il regroupe les acteurs du territoire : habitants, associations, propriétaires forestiers, acteurs économiques pour produire des préconisations partagées. Il participe à la promotion du PNR. L'implication des associations y est très forte.

La charte du Parc

Après avis du Conseil de développement, elle est rédigée par le Syndicat mixte, elle engage ses membres et l'Etat, elle fixe les objectifs et les mesures à mettre en œuvre. Une fois finalisée, elle sera soumise au vote d'adhésion de chaque commune en 2015. Il se peut que certaines communes n'adhèrent pas au PNR, elles laisseront alors passer l'occasion de démontrer leur volonté d'accepter un développement économique respectueux de l'environnement, de préserver leur patrimoine et le cadre de vie de leurs habitants.

Un territoire d'une richesse biologique inégalée ...

Soumise aux influences méditerranéennes et montagnardes, la Sainte-Baume abrite un patrimoine naturel et paysager d'une richesse exceptionnelle. Impossible de citer ici toutes les espèces patrimoniales, pour exemples : deux couples d'Aigles de Bonelli, le Blongios nain, le Traquet oreillard, les Pies-grièches méridionale et à tête rousse, la Genette, le Muscardin, le



© Jean-Claude Tempier - CEN PACA

La Pie-grièche méridionale, espèce vulnérable, se reproduit à la Sainte-Baume (13 et 83)



© Jean-Claude Tempier - CEN PACA

La Cistude d'Europe, espèce en déclin, se maintient dans des conditions difficiles à la Sainte-Baume (83)

Murin de Bechstein, la Cistude d'Europe, le Léopard ocellé, l'Alyte accoucheur, le Barbeau méridional et le Blageon, l'Alexanor du Destel, le Semi-Apollon, la Zygène de la Cervaie noire, le Pique-prune, le Taupin violacé, l'Agrion de Mercure, le Criquet hérisson, des crustacés très rares comme la Linderielle de Marseille... Pour la flore, les lfs et les Houx de la hêtraie, la Sabline de Provence, l'Ophrys de Philippe, l'Armérie de Belgentier, l'Ephèdre à chatons opposés, l'Héliotrope couché, le Nénuphar blanc, la Rose de France...

... mais un territoire très mal protégé

Très peu de mesures de protection des grands espaces naturels, des paysages et des espèces ont été mises en place. Seules les zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) révèlent les richesses géologiques, faunistiques et floristiques. Le classement des grands espaces naturels, le projet de zone de protection spéciale (ZPS) pour les oiseaux initié par le CEN PACA et la LPO, l'extension du Natura 2000 sont en attente. On ne comprendrait pas que le projet de PNR retarde encore la protection de la biodiversité et des paysages.

Menaces sur la Sainte-Baume

Trop d'installations photovoltaïques, déjà en activité ou en projets, recouvrent des sites naturels sacrifiés. D'autres installations industrielles sont en phase avancée : une carrière supplémentaire, deux énormes centrales concurrentes de production d'électricité par brûlage de bois (alimentées par des quantités extravagantes d'arbres prélevés dans nos forêts), un parc d'éoliennes géantes en secteur Natura 2000. L'urbanisation disproportionnée est souvent la règle, le projet de LGV est réactivé... Enfin, alors que très peu de dégâts sont constatés, un arrêté du Préfet du Var du 22 novembre 2013 a ordonné l'abattage d'un Loup gris, espèce protégée, sur 3 communes, toutes dans le PNR : La Roquebrussanne, Mazaugues et Méounes-les-Montrieux. Cet arrêté a été heureusement annulé

Un projet d'aménagement de luxe évité dans le futur Parc naturel de la Sainte-Baume

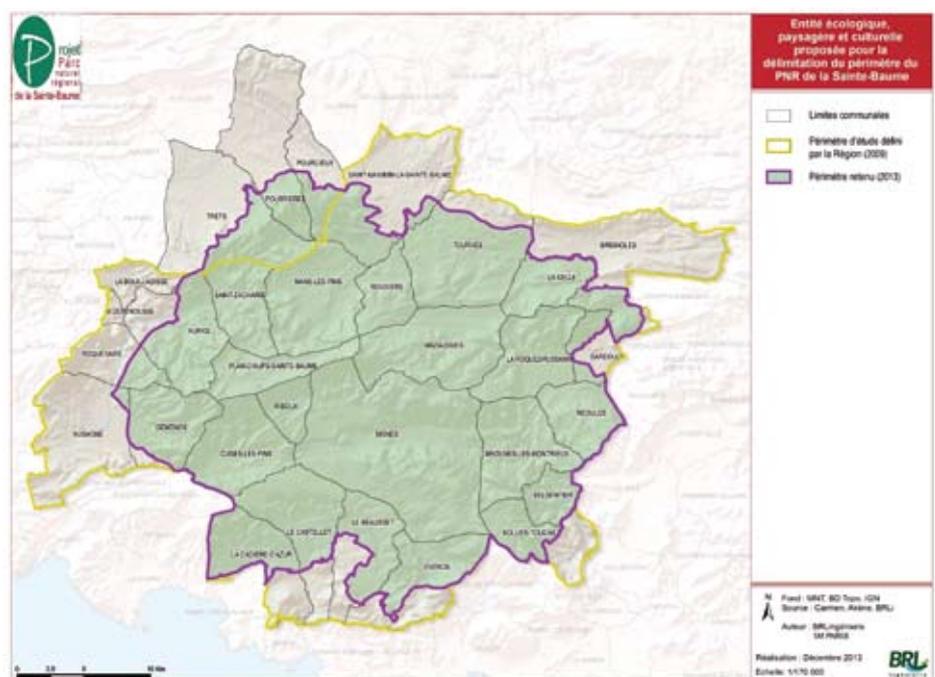
Le collectif Nature Sainte-Baume, dont le CEN PACA est l'un des membres fondateurs, a dénoncé, en octobre 2013, un projet d'aménagement agrotouristique situé sur le massif de La Loube (commune de La Celle), dans le futur Parc naturel régional de la Sainte-Baume. Un projet démesuré qui n'est plus d'actualité, suite au décès de l'entrepreneur à la tête du groupe d'investisseur qui souhaitait acquérir le domaine.

Ce projet « Agritourisme et passions » prévoyait, sur 1 100 ha, des terrains de polo et de golf, un circuit automobile, un funiculaire, une tour panoramique, deux hôtels... En termes d'aménagement du territoire, ce projet pharaonique se situait en zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique. De plus, le projet était inclus dans le périmètre du futur Parc naturel régional de la Sainte-Baume. Le collectif a dénoncé les nuisances qui résulteraient des activités proposées : nuisances sonores liées au circuit automobile au pied des falaises et à l'héliport, accroissement des pollutions (eau, poussières), destruction d'espèces animales et végétales protégées, fractionnement du milieu naturel, risque d'incendie au sein du massif forestier... Le projet est abandonné mais le domaine reste en vente. Le collectif Sainte-Baume reste mobilisé sur ce dossier.

par le Tribunal administratif de Toulon. Si le projet de PNR a fait naître un espoir légitime, un énorme travail reste à accomplir. La concertation doit devenir effective et surtout, déboucher sur des

actions concrètes dans les meilleurs délais.

Jean-Claude Tempier



Périmètre du futur Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Une nouvelle vie pour les prairies humides des Confines

Située au pied du Mont-Ventoux, la zone humide des Confines reprend progressivement ses droits. En 2012, la commune de Monteux a confié au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur la gestion de ce site classé « espace naturel sensible ». Le CEN PACA accompagne la commune dans un projet de restauration fonctionnelle, de gestion conservatoire et d'ouverture au public de ce site d'exception. Retour sur cette belle histoire.

En piémont du « Géant de Provence », la plaine comtadine voit confluer l'ensemble des cours d'eau du bassin versant « sud-ouest Mont-Ventoux ». Marécageuse, cette vaste zone humide est profondément remaniée par les moines au 12^e siècle : défrichement, drainage, endiguement des cours d'eau... Cours d'eau dont le lit est alors « suspendu », perché au-dessus du terrain naturel, et aménagé de prises d'eau qui permettent une irrigation gravitaire contrôlée¹. L'agriculture y est principalement pastorale et le paysage se compose d'un bocage de prairies humides parcouru de nombreux canaux. Humidité, influences méditerranéennes et médio-européennes engendrent une remarquable diversité d'habitats, et la présence d'un grand nombre d'espèces, dont beaucoup sont aujourd'hui rares ou protégées.

En dépit de multiples bouleversements (remembrement, urbanisation, déprise agricole...), de nombreux espaces témoignent encore de cette richesse biologique, et bénéficient de diverses reconnaissances et protections : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique, Natura 2000, espace naturel sensible... Sensibilisée à ces enjeux, la commune de Monteux s'investit pour l'un de ces espaces les plus remarquables : les prairies humides des Confines, dont 40 ha avaient pourtant servi d'implantation à une usine pyrotechnique².

Investissement de la commune de Monteux

Cette zone humide, située dans un champ d'expansion de crue en rive gauche de la Grande Levade, se retrouve souvent inondée : 1992, 1993, 1994...

L'entreprise pyrotechnique se délocalise en 1995 et abandonne derrière elle une friche industrielle : enrobés, clôtures, lampadaires, plateformes bétonnées... Par chance, la majorité de la surface n'est que très peu impactée par l'activité³. Les inondations successives restituent au site son caractère humide et voient le retour d'un riche cortège d'espèces pour le Vaucluse : Héron pourpré, Busard des roseaux, Rousserolles effarvatte et turdoïde, Milan noir, Rollier d'Europe, Chevêche d'Athéna... Forte d'une plus grande attractivité, la zone humide est ainsi fréquentée par plus de 140 espèces ! En 1998, la commune rachète les parcelles pour en assurer conservation et valorisation, et entreprend déjà d'enlever les principaux vestiges industriels. Plusieurs études réalisées témoignent d'une richesse étendue aux habitats, la flore, les invertébrés, les chauves-souris... Ces études conduisent à modifier le périmètre du site Natura 2000 « Les Sorgues », afin que les prairies y soient intégrées. Sur le site communal, le Conservatoire botanique méditerranéen de Porquerolles mettra notamment en évidence la Gratiolle officinale, l'Orchis à fleurs lâches, l'Alpiste paradoxal, ou encore le Cryspsis faux-choin pour les seules espèces protégées. Le Cryspsis faux-choin présente la singularité de s'exprimer ici à plus de 100 km de son aire de répartition naturelle et, ordinairement, plutôt littorale...

Il apparaît toute fois assez rapidement que richesse et diversité déclinent au gré de l'assèchement des terrains et les précipitations s'avèrent largement insuffisantes pour assurer les besoins des milieux et des espèces.



Des travaux salutaires

Aboutissement de longues années d'études et de procédures, des travaux de restauration du système d'irrigation gravitaire, effacé par l'usine pyrotechnique, sont réalisés. Une prise d'eau est restaurée en rive gauche du cours d'eau et un réseau de distribution est aménagé pour permettre à nouveau le baignage gravitaire des habitats (prairies, cariçaias, roselières...). Un ancien bassin anti-incendie est redessiné, ainsi plus adapté aux enjeux biologiques (oiseaux, amphibiens, crypsis...).

En plus de cette restauration fonctionnelle, des aménagements sont réalisés pour accueillir le public. Des observatoires permettront bientôt la découverte des espèces et des milieux, et des panneaux contribueront à l'information et la sensibilisation du public aux problématiques du site : gestion et protection du patrimoine naturel, gestion du risque inondation, agriculture et biodiversité...

Par ailleurs, des chevaux de race Camargue et un pâturage ovin viendront assurer la conservation de cet espace, dans le respect des milieux et espèces, et d'une agriculture traditionnelle et respectueuse de ce territoire.

Grégoire Landru



D'importants travaux ont permis de réhabiliter la zone humide des Confines (84)

¹ Irrigation consistant à apporter artificiellement de l'eau à des végétaux cultivés

² Établissements Ruggiéri, poudres et artifices

³ Le stockage des poudres nécessite un espacement significatif pour éviter toute réaction en chaîne

Une journée riche en observation aux Etangs de Villepey

Un lieu du rendez-vous choisi pour permettre de belles observations aux participants matinaux de cette sortie du 7 décembre 2013... Ceux et celles qui sont venus en avance n'ont pas été déçus : 57 grues cendrées en vol, dont une qui s'est posée et qui a été observée par tout le groupe réuni à 9h30.

En voilà une belle journée ! A commencer par la mosaïque de milieux très contrastés du site : pinède composite (2 espèces de pin), prairie humide salée à saladelle, fourré à tamaris, forêt galerie à frênes, pinède monospécifique et enfin forêt mixte (3 espèces de pins, chêne vert, chêne liège) très dense. Au passage, observation de plantes rares : asperge maritime, tamaris africain. Observation aussi de libellules *Sympetrum* méridionale en accouplement, ainsi qu'un superbe Martin-pêcheur d'Europe conciliant. Pique-nique sur la plage. Les plus accros ont mangé très vite et se sont mis à scruter la mer : Sterne caugek, Pingouin torda et Plongeon catmarin...

les ornithos étaient comblés ! L'après-midi, ce sont les dunes et les roselières vers l'embouchure de l'Argens qui ont attiré toute l'attention. Des dunes bien protégées qui abritent une flore exceptionnelle comme le Lis de mer, l'Euphorbe des sables ou encore l'Echinophore épineuse. Des roselières composées de plusieurs espèces de « roseaux » classiques en Provence et d'une espèce endémique de Fréjus, la Canne de Pline bien visible en cette saison.

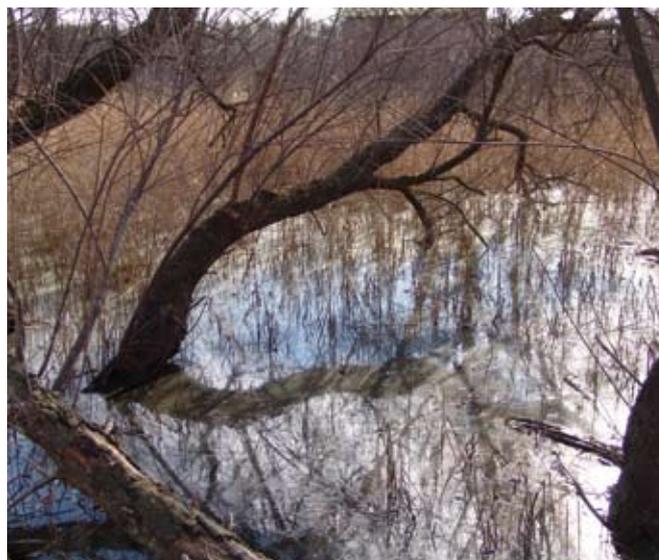
Ce site des Etangs de Villepey est une propriété du Conservatoire du littoral et c'est la mairie de Fréjus qui en assure la gestion. Le CEN PACA y est fortement impliqué depuis l'origine de l'acquisition, en raison de sa richesse exceptionnelle en flore et en faune bien sûr, mais aussi en paysages et en histoire. Depuis le début, ce sont des bénévoles du CEN PACA qui se mobilisent sur le terrain, afin d'apporter leur appui aux gardes, au comité scientifique ou à la commission de gestion.

D. Huin



© Denis Huin

Le groupe sur la plage



© K. Hacid

Tamaris africain



© K. Straatmann

Pingouin torda en vue



© Denis Huin

Fruits de l'Asperge maritime

Paroles de bénévoles

Quatrième sortie autour de « L'eau, un bien si précieux »

Celle-ci s'est déroulée le 6 octobre 2013 à Villeneuve-Loubet, village qui abrite un fleuve côtier, une ripisylve et une pelouse humide... Après Saint-Cézaire, où l'eau est captée par l'Homme, nous avons pu découvrir le vallon de Mollières (torrent de montagne et mégaphorbiaie), ainsi que Thorenc

(La Lane et le lac de retenue). Toutes ces sorties nous ont permis de nous initier aux zones humides. Nous continuerons de découvrir, en 2014, la diversité de ces zones en voie de disparition en France et ainsi de répondre à la devise « Mieux connaître pour mieux protéger ».

J-P. Fromentin



Crapaud commun juvénile



Colchique



La Meticuleuse



Cicadelle verte



Un ouvrage sur la Crau, territoire d'exception

« Écologie et conservation d'une steppe méditerranéenne, la plaine de Crau », ouvrage paru aux éditions Quae en décembre 2013, présente un état des connaissances de cet écosystème en lien avec l'Homme en termes d'activités agricoles et de conservation de la nature. Les gestionnaires de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau (Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Chambre d'agriculture) tentent de définir une vision sur le long terme pour garantir un avenir au territoire de la Crau. Ce livre aborde des thématiques ayant fait l'objet d'avancées depuis une dizaine d'années et rend compte de la diversité des disciplines mises en place pour les étudier : écologie des populations, écologie de la restauration, sciences humaines (perception du territoire, processus de compensation de la biodiversité), agriculture (pastoralisme transhumant), etc. Il s'adresse aux gestionnaires, chercheurs, étudiants et décideurs. Cet ouvrage a été réalisé avec le soutien financier du conseil général des Bouches-du-Rhône. Disponible sur les sites de vente en ligne (Quae, Fnac, Amazon...). Prix de vente : 59 € (36€ pour la version PDF).

« *Écologie et conservation d'une steppe méditerranéenne, la plaine de Crau* » de Laurent Tatin, Axel Wolff, Jean Boutin, Etienne Colliot et Thierry Dutoit, éditions Quae, décembre 2013.

L. Tatin

Nature de Provence n°2 : un florilège de connaissances

Le 1^{er} numéro, avec sa nouvelle ligne éditoriale, se voulait plus ouvert à la diversité. Le deuxième numéro de Nature de Provence en est la preuve avec plus d'une dizaine d'articles consacrée à la connaissance, au suivi et à la conservation de la faune (amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères...) et de la flore. L'objectif de cette publication vise à partager et promouvoir toutes les activités d'amélioration de la connaissance et d'expériences de préservation menées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nature de Provence n'est pas une revue scientifique stricto sensu. Celle-ci se veut accessible à tous les acteurs de la conservation, partisans de la protection béotiens, professionnels et scientifiques. Disponible en version électronique (gratuit) ou en version papier. Pour télécharger le bon de commande, rendez-vous sur le site web du Conservatoire : www.cen-paca.org. *Nature de Provence n°2*, décembre 2013, 15 € (frais de port inclus)

J. Delauge



Nos sorties nature et chantiers verts

21 mars 2014 (83)

Fréquence Grenouille : les amphibiens livrent leurs secrets

L'animation débutera par une présentation en salle des espèces présentes en Provence (leurs caractéristiques et leurs écologies respectives) au travers d'un diaporama. Parallèlement, nous vous présenterons

les chants des différentes espèces. La soirée se prolongera par une sortie de terrain nocturne, où plusieurs espèces peuvent être observées, dont certaines en reproduction. La Plaine des Maures abrite 7 des 10 espèces présentes dans la région PACA et donne la possibilité de les observer dans de bonnes conditions.

30 mars 2014 (83)

Forêt et crêtes de la Sainte-Baume

Ecoutez les chants des oiseaux dans la célèbre forêt de la Sainte-Baume. Une pause pique-nique est prévue sur les crêtes.

5 avril 2014 (06)

Inventaire naturaliste autour des zones humides

Partez à la recherche des zones humides du département et de leurs hôtes de tous poils et plumes.

6 avril 2014 (06)

L'arc de Nice, zone sismique

De la commune de Peille au Cap d'Ail (06), découvrez la géologie de l'arc de Nice.

13 avril 2014 (83)

Découverte des ruisseaux temporaires des Maures

Les mares et ruisseaux temporaires méditerranéens abritent 5 % de la flore protégée de France et la moitié de celle de la Plaine des Maures. Ce monde minuscule abrite des espèces discrètes, parfois très anciennes, mais toujours fascinantes. L'écologie et les contraintes de ces milieux particuliers vous seront présentées sur place.

27 avril 2014 (06)

Cascade du Ray : géologie et nature

Nous vous proposons une balade géologique et naturaliste aux environs d'Escagnolles.

3 mai 2014 (13)

Patrimoine naturel du Cap Canaille

Falaises Soubeyranes, entre ciel et mer... Partez pour une balade au bout du monde.

4 mai 2014 (06)

Caussols : un plateau qui en dit long

Entre une nature qui se réveille et son

petit patrimoine rural, Caussols n'a pas son pareil. Découvrez le plateau de Caussols, vaste étendue karstique abritant de nombreuses espèces patrimoniales.

11 mai 2014 (04)

L'épaississement cristallin : exemples dans la vallée du Sasse

Vous découvrirez la géologie à travers les très beaux paysages alpins, de Sisteron à Turriers.

Samedi 24 mai 2014 (06)

Inventaire naturaliste autour des zones humides

Partez à la recherche des zones humides du département et de leurs hôtes de tous poils et plumes.

24 mai 2014 (04)

Les Mourres de Forcalquier : de la roche au vivant

L'Espace naturel sensible des Mourres de Forcalquier tire son nom des formations géologiques particulièrement originales qui le caractérisent. Il présente également une faune - notamment des papillons - d'un grand intérêt. C'est ce que nous vous proposons de découvrir au cours de deux demi-journées thématiques...

25 mai 2014 (84)

La zone humide des Confines

Découvrez un Espace naturel sensible du Vaucluse géré par le CEN PACA. Prairies humides, cariçaie, roselière, plan d'eau, ripisylve... Une formidable mosaïque de milieux humides qui abrite une richesse étonnante d'espèces animales et végétales. À la suite d'importants travaux de restauration écologique et d'aménagement pour l'accueil du public, l'objectif sera de vous révéler les plus illustres occupants de ces espaces : amphibiens, oiseaux, libellules, papillons... et vous conter l'histoire,



singulière, d'une biodiversité « qui revient de loin » !

29 mai et 1er juin 2014 (63)

Balade volcanique en Auvergne

Profitez du week-end de l'Ascension pour découvrir la géologie des Monts Dore et de la Chaîne des Puys dans le Puy-de-Dôme.

1er juin 2014

Du haut du massif de l'Authion

Nous vous invitons à découvrir nature et patrimoine dans le Parc national du Mercantour

1er juin 2014 (06)

A la recherche des oiseaux nicheurs

Partez à la rencontre oiseaux nicheurs dans un vallon niçois.

1er juin 2014 (83)

Vallon du Cros et Plan des vaches

Promenez-vous dans un haut vallon de la Sainte-Baume et sur des pelouses sommitales.

7, 8 et 9 juin 2014 (83)

Assemblée générale du CEN PACA

Moment d'échange, de rencontre, de partage, l'Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur aura lieu cette année à Roquebrune (Var). Plusieurs sorties nature sont prévues. Le programme complet sera adressé aux adhérents du CEN PACA et disponible sur le site internet du Conservatoire.

14 juin 2014 (06)

Inventaire papillons et fauvettes

Participez à un inventaire lépidoptères (papillons), au milieu des bories et des champs des fauvettes, sur un sentier fleuri du massif calcaire des Préalpes.

15 juin 2014 (84)

La zone humide de Belle-Île

Découvrez un Espace naturel sensible du Vaucluse géré par le CEN PACA. Prairies humides, plan d'eau, ripisylve... Une formidable mosaïque de milieux humides qui abrite une richesse étonnante d'espèces animales et végétales. À la croisée de considérations hydrauliques et écologiques, et dans le cadre d'une



gestion favorable à l'accueil de public, nous espérons pouvoir à cette occasion vous présenter les richesses de ce site, ainsi que des zones humides d'une façon générale.

22 juin 2014 (06)

Les secrets du bois de Garavagne

Offrez-vous une balade naturaliste en bordure des gorges du Loup et appréciez un panorama géologique d'exception.

4 juillet 2014 (84)

Garidelle fausse-nigelle : comptage annuel d'une belle messicole

Les volontaires sont invités à participer au comptage annuel de la Garidelle fausse-nigelle, sur la station historique de Mérindol, propriété du CEN PACA. Cette belle et rare plante messicole (voir p 8) fait l'objet de toutes les attentions sur ce site.

5 juillet 2014 (06)

Prospection odonates dans les Vallons obscurs

Des libellules peuplent les Vallons obscurs de Levens. Partez à leur rencontre au cours d'un inventaire.

20 juillet 2014 (06)

Les insectes des Préalpes de Grasse

Une initiation à l'entomologie vous intéresse ? Embarquez pour Gréolières-les-Neiges (06) avec un passionné de nature.

Inscription aux sorties nature :

04 42 20 03 83 ou

contact@cenpaca.org

Tarif : **gratuit pour les adhérents**

du CEN PACA (à jour de leur

cotisation) et les enfants

accompagnés d'un adulte.

Dans les autres cas,

le prix est de 7,50 €.

Plus d'infos :

www.cen-paca.org

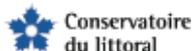
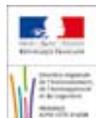
CEN PACA

890 chemin de Bouenhoure Haut
13090 AIX-EN-PROVENCE
Tél : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 20 05 98
e-mail : contact@cen-paca.org
www.cen-paca.org



Le CEN PACA est membre de la
Fédération des Conservatoires
d'espaces naturels de France

Les actions du Conservatoire d'espaces naturels de
Provence-Alpes-Côte d'Azur sont possibles grâce au soutien
de ses partenaires dont



BULLETIN D'ADHÉSION ET DE DON

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'azur
ADHÉSION DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE EN COURS

• ADHÉSION

Nouvelle adhésion

Renouvellement

Mme

M.

Nom : Prénom :

Rue :

Ville : CP :

Tél :

E-mail :

Adhésion familiale

Votre conjoint(e) ou partenaire :

Nom : Prénom :

Vos enfants :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Je représente

L'association

L'entreprise

Autre organisme

Rue :

Ville : CP :

Tél :

E-mail :

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Fonction :

Montant de l'adhésion

25 € (À TITRE INDIVIDUEL)

15 € (CHÔMEUR, PERSONNE À FAIBLE REVENU, ÉTUDIANT)

30 € (À TITRE FAMILIAL)

50 € (ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, ORGANISMES...)

• DON

Actions vertes

Les « actions vertes » sont des dons permettant au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur de mener des projets d'acquisition, mais aussi de gérer des sites biologiquement sensibles et protéger des espèces menacées.

35 € X « ACTIONS VERTES »

(Cochez les cases de votre choix) :

PATRIMOINE NATUREL DES OCRES DE VAUCLUSE (84)

FLORE REMARQUABLE DES ALPES-MARITIMES (06)

AIGLE DE BONELLI

PLAINE DES MAURES (83)

ESPÈCES VÉGÉTALES RARES

RÉSERVE BIOLOGIQUE DE FONDURANE (83)

PLAINE DE LA CRAU (13)

Soutien à l'ensemble des activités du CEN PACA

15 € 30 €

AUTRE MONTANT : €

Veillez trouver ci-joint mon règlement

total de €* (Chèque à l'ordre du CEN PACA)

Fait à le/...../20.....

Signature :

**Bulletin et règlement à renvoyer au
CEN PACA, 890 Chemin de Bouenhoure haut
13090 AIX-EN-PROVENCE**

*Le don d'un particulier à une association, une fondation ou un organisme à but non lucratif d'intérêt général ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Le don d'une entreprise donne droit à une réduction de son impôt de 60 % du don effectué dans la limite de 5 pour mille de son chiffre d'affaires.

Un petit « coup de pouce » pour le CEN PACA

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est sur Facebook ! Passionné(e), professionnel(le) ou tout simplement curieux(se) de nature, retrouvez notre actualité (découvertes d'espèces, sorties nature, événements, inventaires...) agrémentée de belles photographies sur la faune et la flore à partager avec vos amis.



Rendez-vous sur la page
Facebook du CEN PACA
et « Aimez » sans
modération afin de faire
croître la communauté !



A tout de suite sur Facebook !

Et si vous n'avez pas de compte, vous pouvez toujours en parler autour de vous et convaincre votre entourage de nous rejoindre.